



## Conseil économique et social

Distr. générale  
25 janvier 2013  
Français  
Original : anglais

### Forum des Nations Unies sur les forêts

#### Dixième session

Istanbul (Turquie), 8-19 avril 2013

Point 8 de l'ordre du jour provisoire\*

**Renforcement de la coopération et de la coordination  
des politiques et programmes, en ce compris  
la formulation de nouvelles orientations  
pour le Partenariat de collaboration sur les forêts**

### **Renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et programmes**

#### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

À chacune de ses sessions, le Forum des Nations Unies sur les forêts étudie les moyens de renforcer la coopération et la coordination des politiques et des programmes, une des principales fonctions de l'arrangement international sur les forêts. Le présent rapport reprend la structure des rapports précédents et donne un aperçu des activités menées depuis la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts pour renforcer la coopération et la coordination des politiques et des programmes des organisations, institutions et instruments internationaux et régionaux concernés, notamment le Partenariat de collaboration sur les forêts, s'agissant des questions intéressant les forêts. Il met en avant de nouvelles possibilités de coopération, à la lumière du thème général de la dixième session, « Les forêts et le développement économique », de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts et des quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts.

\* E/CN.18/2013/1.



Le présent rapport a pour objet de faciliter les délibérations des États Membres au sujet de la coordination intersectorielle des politiques et des programmes lors de la prochaine session du Forum des Nations Unies sur les forêts. Les nouvelles questions qui s'avéreront cruciales pour renforcer les engagements politiques en ce qui concerne les forêts, les occasions à saisir, ainsi que certains points que le Forum pourrait souhaiter examiner y sont passés en revue.

## I. Introduction

1. Conformément aux principales fonctions de l'arrangement international sur les forêts (voir résolution 2000/35 du Conseil économique et social et résolution 1/1 du Forum des Nations Unies sur les forêts), le Forum des Nations Unies sur les forêts étudie les moyens de renforcer la coopération et la coordination des politiques et des programmes entre les États Membres, les organisations internationales et régionales et les principaux acteurs, et il fournit des orientations au Partenariat de collaboration sur les forêts à chacune de ses sessions. À sa neuvième session, dans sa résolution intitulée « Les forêts au service des populations qui en dépendent pour vivre et de l'élimination de la pauvreté », le Forum a invité les États Membres, les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et les autres parties prenantes compétentes à étudier les activités et les mécanismes de mise en commun de l'information et des données d'expérience sur les méthodes de calcul de la valeur de la forêt pour mieux refléter la pleine valeur des écosystèmes forestiers et des arbres hors des forêts, afin d'enrichir le débat sur le thème d'ensemble de la dixième session du Forum en 2013.

2. Par ailleurs, par la résolution qu'il a adoptée à sa neuvième session, le Forum a invité le Partenariat de collaboration sur les forêts à continuer à lui communiquer des données scientifiques sur les thèmes de ses futures sessions selon des modalités adéquates, notamment par l'intermédiaire des groupes d'experts mondiaux des forêts, qui doivent toujours comporter des experts originaires des pays en développement. Le Forum a également prié son secrétariat de continuer à intensifier sa coopération avec les secrétariats de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Conventions de Rio) pour appréhender de manière globale les multiples bienfaits des forêts et de la gestion durable des forêts.

3. À sa neuvième session, le Forum a prié le Secrétaire général de continuer à faire la place voulue à la relation entre les forêts et les arbres en général et les objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire, lors des réunions internationales et régionales consacrées au développement durable.

4. Le présent rapport donne un aperçu des activités menées par le secrétariat du Forum, depuis la neuvième session du Forum, pour renforcer la coopération et la coordination des politiques et programmes ayant trait aux forêts. Il passe aussi brièvement en revue les activités menées dans ce domaine par les États Membres, organisations, processus et acteurs concernés. Plusieurs de ces activités ont été exposées en détail dans d'autres rapports présentés par le Secrétaire général au Forum à sa dixième session et dans la note d'information sur le Cadre du Partenariat de collaboration sur les forêts pour 2011 et 2012 (E/CN.18/2013/10).

## **II. Coopération à l'échelle du système et coordination des politiques et des programmes**

### **A. Conseil économique et social**

5. Dans un effort pour améliorer la coordination et la cohérence des activités à l'échelle du système, l'Assemblée générale, dans sa résolution 61/16 sur le renforcement du Conseil économique et social, a décidé que le Conseil devrait procéder à un examen annuel de fond au niveau ministériel dans le cadre de son débat de haut niveau, et décidé également que le Forum pour la coopération en matière de développement se tiendrait dans le cadre du débat de haut niveau. Les thèmes de l'examen ministériel annuel du Conseil en 2011 et 2012 étaient les suivants : « Mise en œuvre des objectifs et engagements convenus au niveau international en matière d'éducation » et « Promotion de la capacité de production, de l'emploi et du travail décent pour éliminer la pauvreté à la faveur d'une croissance économique partagée, durable et équitable à tous les niveaux en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ». Le secrétariat du Forum a largement contribué aux préparatifs de ces deux examens, en appelant l'attention sur les dispositions pertinentes de ses décisions et en communiquant des informations qui ont été reprises dans les documents officiels.

6. Par ailleurs, le Président du Bureau de la dixième session du Forum et le secrétariat ont participé aux réunions conjointes annuelles du Bureau du Conseil économique et social et des présidents des commissions techniques, en février 2011 et en mai 2012, à New York. Ces réunions conjointes ont été organisées pour améliorer la coordination des activités et la coopération entre le Conseil et ses commissions techniques, ainsi qu'entre les commissions techniques elles-mêmes. Pendant ces réunions, le Bureau de la dixième session du Forum a soumis des contributions sur les thèmes des examens ministériels annuels de 2011 et 2012.

### **B. Département des affaires économiques et sociales**

7. Le secrétariat du Forum a continué de participer activement aux initiatives interdépartementales du Département des affaires économiques et sociales et contribué à de multiples activités interdépartementales menées en vue des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, des débats sur le programme de développement pour l'après-2015 et de la suite à donner aux documents finaux de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Le secrétariat a facilité les travaux du Bureau en vue de la dixième session du Forum en transmettant la déclaration ministérielle adoptée par le Forum à sa neuvième session (voir E/2011/42-E/CN.18/2011/20, chap. I) aux coprésidents du comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et au Secrétaire général de la Conférence, comme contribution du Forum. Il a également fourni un appui de fond dans le cadre du processus de consultations et de négociations concernant les forêts aux fins de l'établissement du document final, en donnant aux États Membres qui lui en faisaient la demande des conseils sur les plans technique et politique. Grâce à l'apport du Forum et de son secrétariat, le document final, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288 de l'Assemblée générale) réserve une juste place au rôle des forêts dans la promotion du développement durable, en soulignant l'importance du Forum, de l'instrument

juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts et du Partenariat de collaboration sur les forêts. On trouvera plus de détails sur la question dans le rapport correspondant du Secrétaire général (E/CN.18/2013/6).

8. Le secrétariat du Forum a aussi activement pris part aux efforts interdépartementaux en rapport au programme de développement pour l'après-2015. En septembre 2011, le Secrétaire général a prié le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de constituer un groupe d'experts de haut niveau chargé de coordonner les efforts en cours à l'échelle du système et de proposer une vision unifiée et une feuille de route en vue de la définition d'un programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, en consultation avec toutes les parties prenantes. Constituée en janvier 2012 sous la houlette du Département des affaires économiques et sociales et du PNUD, l'Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour après 2015 réunit plus de 60 entités des Nations Unies, notamment tous les membres du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, dont la composition a été élargie à l'occasion des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, et le Groupe des Nations Unies pour le développement. L'Équipe spéciale a pour mission d'évaluer les efforts en cours au sein du système des Nations Unies, de consulter les diverses parties prenantes, comme la société civile, les universitaires et le secteur privé, et d'établir une vision et une feuille de route à l'échelle du système à l'appui des débats sur le programme de développement pour l'après-2015.

9. L'Équipe spéciale a présenté au mois de juin 2012 son premier rapport au Secrétaire général, intitulé « Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous », qui traite des trois aspects susmentionnés. Le secrétariat du Forum a participé à l'établissement d'un article de réflexion sur le développement durable dans le cadre de ce rapport, qui a servi de point de départ aux travaux du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, dont la première réunion s'est déroulée en septembre 2012 et qui doit présenter son rapport final au mois de mai 2013. Le Groupe a pour mandat d'étudier plus la teneur possible du programme de développement pour l'après-2015. Le rapport qu'il soumettra au Secrétaire général viendra enrichir le débat intergouvernemental sur la question pendant la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, qui s'ouvrira sur une réunion au sommet consacrée à l'examen des progrès accomplis sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement. Le secrétariat du Forum a également participé aux activités interdépartementales sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 (pour plus de détails sur ces activités, voir E/CN.18/2013/6).

10. Le secrétariat du Forum a codirigé l'établissement d'une note de réflexion sur les conflits et la fragilité et contribué à l'établissement d'une autre note de réflexion sur la durabilité du point de vue de l'environnement. Ces documents viendront informer les consultations thématiques sur le programme de développement pour l'après-2015.

### **C. Instance permanente sur les questions autochtones**

11. Le secrétariat du Forum sur les forêts et celui de l'Instance permanente sur les questions autochtones ont poursuivi leur collaboration dans le cadre des débats sur les peuples autochtones et les inégalités dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015. Le secrétariat du Forum sur les forêts a également activement participé à une réunion du Groupe international d'experts sur les peuples autochtones et les forêts, en janvier 2011, à New York, qui a coïncidé avec la célébration de l'Année internationale des forêts en 2011. Lors de cette réunion, les experts ont appelé les États Membres à reconnaître les droits des peuples autochtones en ce qui concerne les forêts, en demandant que leurs représentants participent à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et à la célébration de l'Année internationale des forêts en 2011.

### **III. Coopération avec les secrétariats des accords environnementaux multilatéraux, les programmes des Nations Unies, les mécanismes de financement multilatéraux et d'autres entités internationales**

12. À sa neuvième session, le Forum des Nations Unies sur les forêts a encouragé les États Membres à demander aux organes directeurs des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts de continuer d'appuyer les travaux du Forum pour assurer la cohérence des activités menées en ce qui concerne les forêts et favoriser les synergies. Le Forum a également invité le Partenariat à continuer de lui fournir des données scientifiques pertinentes sur les thèmes de ses prochaines sessions, selon des modalités adéquates, notamment par l'intermédiaire des groupes mondiaux d'experts des forêts, auxquels des experts venus de pays en développement doivent continuer de participer.

13. Le secrétariat du Forum a étroitement collaboré avec plusieurs organisations internationales et avec les secrétariats des accords environnementaux multilatéraux, notamment au sein du Partenariat de collaboration sur les forêts, sur des questions d'intérêt commun pour promouvoir une gestion durable des forêts. Quelques-unes des grandes activités et initiatives sont énumérées ci-après. On trouvera plus de détails sur la coopération et la collaboration entre les organisations membres du Partenariat dans le document E/CN.18/2013/10.

#### **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**

14. Le Forum a noté l'importance de la coopération et de la coordination des activités entre son secrétariat et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à sa neuvième session. En 2011 et 2012, le secrétariat du Forum a collaboré avec la FAO sur plusieurs questions d'importance ayant trait aux forêts, ce qui a permis d'améliorer considérablement la coopération et la coordination des activités entre ces deux organisations.

15. En coopération avec la FAO, le secrétariat du Forum a organisé cinq ateliers interrégionaux de renforcement des capacités (en Thaïlande, en octobre 2011; au Kenya, en décembre 2011; au Ghana, en février 2012; au Liban, en avril 2012; et au Chili, en avril 2012), dans l'objectif d'améliorer la capacité des agents de liaison

pour le Forum sur les forêts, le Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales et les programmes forestiers nationaux dans les pays en développement et en transition à faire rapport au Forum à sa dixième session sur les progrès accomplis dans l'application de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, dans le contexte du thème général de la session « Les forêts et le développement économique ». Ces ateliers devaient aussi permettre d'aider ces agents de liaison à s'acquitter des activités de suivi et d'évaluation nécessaires en vue de la présentation, sur une base volontaire, de rapports au Forum, ainsi que de leur faire mieux comprendre l'importance de l'application de l'instrument concernant tous les types de forêts à l'échelle nationale. Les participants ont contribué à la conception d'un projet de structure de suivi, qui a été finalisé sous la forme d'un modèle de rapport et de directives en vue de l'établissement des rapports soumis au Forum à titre volontaire. Les ateliers susmentionnés faisaient suite à la décision prise par le Forum, à sa neuvième session, d'adopter un mécanisme simple de présentation des rapports sur une base volontaire qui mette l'accent sur l'application de l'instrument concernant les forêts et sur la réalisation des quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts. Par ailleurs, à sa neuvième session, le Forum a demandé au secrétariat de mettre au point une formule simplifiée pour l'établissement des rapports en consultation avec les autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts. Grâce au financement du Gouvernement allemand et en collaboration avec le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, la FAO a également exécuté des projets pilotes en vue de la pleine application de l'instrument concernant les forêts au Ghana, au Libéria, au Nicaragua et aux Philippines. On trouvera des renseignements complémentaires dans le rapport connexe du Secrétaire général (E/CN.18/2013/2).

16. En tant que membre du Groupe consultatif sur le Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales, le secrétariat du Forum a activement participé aux préparatifs de l'évaluation de 2015, et il a pris part à la réunion du Groupe consultatif, au mois de juin 2011, à Rome, qui a été l'occasion d'examiner les progrès accomplis concernant la diffusion des résultats de l'évaluation de 2010 et des enseignements tirés à ce jour, ainsi que d'étudier le projet de stratégie à long terme pour l'évaluation des ressources forestières, d'apprécier les résultats de l'enquête de télédétection et d'aborder la question des préparatifs de la consultation d'experts sur l'évaluation des ressources forestières mondiales en 2015. Un questionnaire sur la cogestion des ressources forestières a aussi été présenté. Le secrétariat du Forum a informé le Groupe consultatif des conclusions de sa neuvième session et de la mise en place d'une formule de présentation des rapports plus simple à partir de la dixième session. Il a aussi fait part au Groupe des lacunes observées en ce qui concerne les rapports en évoquant la possibilité de définir des indicateurs qui permettent de mieux suivre les progrès accomplis dans l'application de l'instrument concernant les forêts, ainsi que sur la voie des objectifs mondiaux concernant les forêts et des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire.

17. Le secrétariat du Forum a participé à la vingt et unième session du Comité des forêts, tenue au siège de la FAO, à Rome, en septembre 2012, en lui communiquant des détails sur la coopération et la collaboration du Forum avec la FAO et d'autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts.

### **Organisation internationale des bois tropicaux**

18. Le secrétariat du Forum a poursuivi sa collaboration avec l'Organisation internationale des bois tropicaux et participé aux quarante-septième et quarante-huitième sessions du Conseil international des bois tropicaux ainsi qu'aux sessions associées de ses comités, en novembre 2011, à La Antigua (Guatemala) et en novembre 2012, à Yokohama (Japon). Le secrétariat a informé le Conseil des décisions prises par le Forum qui permettraient d'améliorer la coopération et la coordination des activités avec l'Organisation internationale des bois tropicaux et le Partenariat de collaboration sur les forêts.

19. En juillet 2011, le secrétariat du Forum a également participé à la Conférence internationale sur les droits de propriété des forêts, la gouvernance et les entreprises et les expériences et occasions en Asie dans un contexte en évolution, qui a été organisée conjointement par l'Organisation internationale des bois tropicaux, le Gouvernement indonésien et l'Initiative concernant les droits aux ressources en collaboration avec le Centre mondial d'agroforesterie, l'Institut Samdhana, le Forest Peoples Programme, la Global Alliance of Community Forestry, Kemitraan et l'Institut Epistema. La Conférence internationale a réuni toute une série d'acteurs venus de la région Asie et Pacifique et au-delà pour étudier de manière approfondie les liens entre les droits de propriété, la gestion durable des forêts et les activités rémunératrices, afin de promouvoir l'adoption des mesures voulues dans les pays d'Asie.

20. **Conventions de Rio.** Le Forum a demandé à son secrétariat de poursuivre sa coopération avec les secrétariats des Conventions de Rio en vue de l'adoption d'une approche tenant compte des multiples facettes des forêts pour promouvoir leur gestion durable. Le secrétariat a collaboré avec les secrétariats des Conventions de Rio, en participant aux sessions de leurs Conférences des Parties en 2011 et 2012, à savoir la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, en octobre 2011 à Changwon (République de Corée); la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en octobre 2012, à Hyderabad (Inde); et les dix-septième et dix-huitième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en décembre 2011, à Durban (Afrique du Sud) et en décembre 2012, à Doha. Dans le contexte du Partenariat de collaboration sur les forêts, le secrétariat du Forum a aussi participé à plusieurs initiatives avec chacun des secrétariats.

21. Le secrétariat du Forum a continué de participer activement aux différentes réunions, conférences et manifestations sur les forêts dans un effort pour atteindre et explorer de nouvelles possibilités de coopération et de coordination des activités.

22. En mars 2011, le secrétariat du Forum a participé au Colloque international sur les moyens d'assurer la viabilité des écosystèmes et des paysages, en Espagne, qui a vu l'accent mis sur les efforts déployés pour mieux faire comprendre et appliquer les approches permettant une exploitation et une gestion durables des terres du point de vue de l'écosystème et des paysages. Ce colloque a aussi été l'occasion d'examiner la possibilité de créer un forum mondial de représentants ayant une expérience de la gestion des paysages et de formuler une stratégie pour s'assurer que ces efforts favorisent une exploitation et une gestion durables des paysages et des ressources naturelles à la lumière des problèmes actuels et futurs.

23. En mai 2011, le secrétariat du Forum a participé à la Conférence du Joint Institute of Foresters of Australia/New Zealand Institute of Forestry sur l'avenir des forêts, qui s'est tenue en Nouvelle-Zélande à l'intention des décideurs, des responsables et des spécialistes des forêts dans la région du Pacifique Sud et qui a été consacrée aux attentes de la communauté, y compris sur le plan culturel, pour les forêts de la région, et aux moyens de mieux aider les spécialistes des forêts, d'améliorer les politiques et les pratiques forestières, notamment sur des questions comme les impacts environnementaux en mer (par exemple des changements climatiques), les moyens de réduire les coûts et d'assurer un meilleur accès aux marchés, et le rôle des forêts et des arbres pour améliorer la qualité de l'eau, la préservation des sols et la séquestration du carbone.

24. En juillet 2011, le secrétariat du Forum a participé au Colloque sur les zones humides d'Asie, organisé en Malaisie, sur le thème de la préservation de la biodiversité et du lien entre forêts et zones humides, dans le cadre d'une série de colloques internationaux sur les zones humides. Ce colloque était parrainé par le Gouvernement de l'État de Sabah, le Ministère malais des ressources naturelles, l'Agence japonaise de coopération internationale dans le cadre de la deuxième phase de son programme pour la préservation de la diversité biologique et des écosystèmes à Bornéo, et le Centre de la Convention sur les zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Centre Ramsar) (Japon). Il s'inscrit dans le cadre des efforts déployés sur le plan régional pour atteindre les objectifs fixés dans la Convention sur les zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, la Convention sur la diversité biologique, le Programme sur l'homme et la biosphère de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'instrument concernant les forêts.

25. En octobre 2011, le secrétariat du Forum a participé à la réunion annuelle de la Tropical Forest Foundation, à Washington. Cette fondation a pour vocation d'améliorer la gestion des forêts tropicales en encourageant le dialogue et la conclusion d'alliances entre les représentants du secteur industriel, les gouvernements et les universitaires, ainsi qu'avec les organisations de recherche et de préservation. Le secrétariat a souligné aussi bien les succès remportés que les problèmes rencontrés dans la promotion d'une gestion des forêts à visage humain.

26. Le secrétariat du Forum a continué de collaborer activement avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts. On trouvera des détails sur la coopération du Forum avec ces organisations et entités dans la note du Cadre du Partenariat de collaboration sur les forêts pour 2011 et 2012 (E/CN.18/2013/10).

#### **Année internationale des forêts, 2011**

27. À sa neuvième session, le Forum a encouragé tous les organes des Nations Unies, notamment les commissions techniques du Conseil économique et social et les commissions régionales, ainsi que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, à contribuer et participer pleinement aux activités prévues pour la célébration en 2011 de l'Année internationale des forêts. À cette occasion, le secrétariat du Forum a travaillé en étroite coordination avec les États Membres, les entités régionales, les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et les grands groupes, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur l'Année internationale des forêts (E/CN.18/2013/9).

**Journée internationale des forêts**

28. À sa neuvième session, à l'occasion de l'Année internationale des forêts, le Forum a recommandé que le Conseil économique et social et, par son intermédiaire, l'Assemblée générale, examinent la possibilité d'instituer une Journée internationale des forêts, en reconnaissance du rôle important joué par les forêts dans le développement durable et la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, ainsi que de la nécessité de mettre en œuvre une gestion durable de tous les types de forêts pour le bien-être des générations futures. En décembre 2012, l'Assemblée générale a adopté une résolution par laquelle le 21 mars a été proclamé Journée internationale des forêts (résolution 67/200) pour mettre en relief l'importance de tous les types de forêts et d'arbres en général et sensibiliser l'opinion à cette question. Par cette résolution, l'Assemblée a demandé au secrétariat du Forum, agissant en collaboration avec la FAO, de faciliter la mise en œuvre des activités de la Journée internationale en coopération avec les gouvernements, le Partenariat de collaboration sur les forêts, les organisations et mécanismes internationaux régionaux et sous-régionaux, ainsi que les grands groupes concernés. Le secrétariat du Forum et la FAO ont fourni aux États Membres un soutien technique dans le cadre des négociations qui ont permis l'adoption de la résolution.

**IV. Participation des acteurs concernés**

29. À sa neuvième session, le Forum a invité les États Membres à appuyer les initiatives prises par les grands groupes pour participer à ses travaux et leurs efforts pour appliquer l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts. La participation des acteurs concernés au Forum est la clef du succès de ses programmes de travail pluriannuels. Dans le cadre des préparatifs de sa dixième session, le secrétariat du Forum a tenu régulièrement des consultations avec les agents de liaison des grands groupes tout au long de 2011 et de 2012.

30. Conformément à leur décision de préparer de manière coordonnée des contributions et des recommandations politiques ciblées pour la neuvième session du Forum, les grands groupes ont présenté conjointement un document de réflexion décrivant leur point de vue sur le thème de la dixième session du Forum. La participation des grands groupes au Forum est décrite dans le document publié sous la cote E/CN.18/2013/7/Add.1.

**V. Initiatives des pays, organisations, régions et grands groupes à l'appui du Forum**

31. Les initiatives prises par les pays, les organisations et les grands groupes, sous la forme de réunions internationales d'experts, contribuent de manière essentielle aux travaux du Forum. Ce sont des mécanismes novateurs qui permettent de mieux comprendre d'importantes questions liées à la gestion durable des forêts et à l'arrangement international sur les forêts. Le Forum a adopté à sa neuvième session un projet de directives pour que ces initiatives soient encore plus porteuses et pertinentes.

32. À sa neuvième session, le Forum a pris note des directives établies par son secrétariat, sur la base des directives figurant dans les résolutions et décisions du Conseil économique et social, du Forum des Nations Unies sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts, pour toutes les initiatives qui visent à l'appuyer dans ses efforts (voir E/CN.18/2011/10, annexe). Il a demandé à toutes les entités de suivre ces directives lors de la planification de leurs initiatives.

33. En mars 2011, à l'appui du Forum, les Gouvernements indonésien et japonais ont organisé à Tokyo, en collaboration avec l'Organisation internationale des bois tropicaux, Forest Europe, le Processus de Montréal et le secrétariat du Forum, un séminaire pour mieux cerner les problèmes posés par la gestion durable des forêts et examiner la question des bienfaits des forêts sur les plans environnemental, social et économique. Il s'agissait de passer en revue les tendances internationales en matière de gestion durable des forêts depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et notamment d'aborder de nouvelles questions comme la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement, le rôle des efforts de préservation, de la gestion durable des forêts et de l'amélioration des stocks de carbone forestier dans les pays en développement (REDD plus) et la préservation de la diversité biologique. Ce séminaire avait aussi pour objectif d'examiner la mise au point et l'application de toute une série d'outils et d'instruments pour une gestion durable des forêts et de mettre en commun les expériences et les leçons qui ont pu en être tirées. Des représentants des gouvernements, des mécanismes en charge de la définition des critères et des indicateurs, des organisations internationales, du secteur privé et de la société civile y ont participé.

34. En octobre 2011, une conférence sur la contribution des forêts à l'économie verte s'est déroulée à Bonn (Allemagne). Les participants ont échangé des idées et fait part de leurs expériences respectives quant au rôle des forêts et de la gestion durable des forêts en vue de la promotion d'une économie verte. Cette conférence, organisée en appui aux travaux du Forum, faisait partie des initiatives prises par l'Allemagne pour célébrer l'Année internationale des forêts en 2011. Elle a été organisée avec l'appui de la Finlande et de l'Autriche et en étroite collaboration avec le secrétariat du Forum et la FAO. Elle a permis aux participants d'échanger des idées et des données d'expérience sur le rôle des forêts et de la gestion durable des forêts dans la promotion d'une économie verte et a favorisé la conclusion d'alliances et de partenariats entre le Forum et la Commission du développement durable et en leur sein en vue de la formulation de recommandations sur les moyens de tirer au mieux parti des possibilités offertes par les forêts pour promouvoir une économie verte, afin d'informer les débats lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et de la dixième session du Forum.

35. En janvier 2012, avec l'appui de la Finlande et des Pays-Bas, le Gouvernement vietnamien a parrainé une réunion d'experts sur la voie d'une économie verte dans le contexte du développement durable et le rôle des marchés dans la promotion d'une gestion durable des forêts. Il s'agissait d'encourager le dialogue et la coopération sur les moyens de favoriser les synergies et d'évoquer les grands problèmes rencontrés par les décideurs et les responsables de l'utilisation des terres, de favoriser une gestion plus durable des forêts et des terres pour améliorer le sort des populations rurales et aider les petites et moyennes entreprises forestières; et d'évoquer le commerce international des produits dérivés de l'exploitation durable

des forêts afin d'instaurer un climat propice à la production durable de bois d'œuvre en toute légalité et à la gestion durable des forêts.

36. En septembre 2012, le Gouvernement ukrainien a organisé une réunion d'experts intitulée « Forum de Lviv sur les forêts dans une économie verte : actions et défis dans les pays d'Europe de l'Est et d'Asie septentrionale et centrale ». Le Forum de Lviv a réuni différents acteurs, décideurs et experts internationaux qui ont évoqué leurs expériences respectives et étudié les moyens de faire en sorte que les concepts et prescriptions de l'économie verte soient respectés dans le secteur forestier. Il s'agissait d'appliquer de manière constructive le concept d'économie verte à la gestion des forêts et des communautés forestières dans les pays d'Europe de l'Est et d'Asie septentrionale et centrale. Les participants ont évoqué les initiatives prises à l'échelle régionale pour appliquer les concepts d'une économie verte et répondre aux besoins dans le secteur forestier, en mettant l'accent sur le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, et le rôle des forêts dans les économies à émission de carbone, la préservation de la diversité biologique et l'exploitation durable des forêts, entre autres questions. Le Forum a aussi été l'occasion de formuler des recommandations sur les mesures à prendre pour renforcer les politiques, les institutions et les pratiques favorisant l'économie verte. Cette réunion était organisée et appuyée par les Gouvernements ukrainien et suisse, la FAO, le secrétariat du Forum et Forest Europe.

37. En septembre 2012, le Partenariat de collaboration sur les forêts a lancé une initiative sur le financement des activités concernant les forêts à l'appui du Forum. Cette initiative s'est déroulée à la FAO et était coorganisée par le secrétariat du Forum avec le soutien d'autres membres du Partenariat et l'aide financière de plusieurs gouvernements. Elle a été prise suite à l'invitation faite au Partenariat, dans la résolution intitulée « Les forêts au service des populations qui en dépendent pour vivre et de l'élimination de la pauvreté », adoptée par le Forum à sa neuvième session (voir E/2011/42-E/CN.18/2011/20), et la résolution intitulée « Moyens de mise en œuvre d'une gestion durable des forêts », adoptée à la session extraordinaire de la neuvième session, en octobre 2009 (voir E/2009/118-E/CN.18/SS/2009/2). L'objectif était de mieux faire comprendre à toutes les parties concernées l'état du financement forestier et les occasions et problèmes rencontrés, et de permettre aux experts de faire des suggestions pour améliorer la situation grâce à un échange d'information et à la mise en commun des meilleures pratiques. Les participants ont pu échanger des vues sur les conclusions de l'étude menée en 2012 par le Groupe consultatif sur les finances afin d'approfondir les analyses sur le financement forestier, ce qui devrait permettre la tenue d'un débat mieux informé lors de la deuxième réunion du Groupe spécial intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur le financement forestier. Cette initiative a offert aux experts gouvernementaux et aux organisations internationales et régionales compétentes, notamment les organisations membres du Partenariat, les grands groupes et les autres acteurs concernés, une plateforme apolitique idéale pour analyser de manière exhaustive plusieurs points ayant trait au financement forestier. Les coprésidents ont présenté un résumé des débats, notamment des grands points et des principales recommandations, au Groupe spécial d'experts sur le financement forestier à sa deuxième réunion. Ce résumé a également été publié sous la cote E/CN.18/AEG/2013/2 en tant que document officiel de la dixième session du Forum.

## **VI. Coopération avec les partenariats et processus régionaux et sous-régionaux**

38. La coopération et la collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales s'occupant des forêts et les divers processus et partenariats restent une des principales facettes des activités du Forum, d'autant que dans sa résolution 2006/49, le Conseil économique et social a ajouté comme nouvelle fonction de l'arrangement international sur les forêts de renforcer l'interaction entre le Forum et les mécanismes, institutions et instruments régionaux et sous-régionaux ayant trait aux forêts. Une plus grande implication des organes régionaux et sous-régionaux est aussi préconisée dans l'instrument concernant les forêts. Le Forum a donc mis l'accent dans son programme de travail pluriannuel (2007-2015) sur la collaboration régionale et la conclusion de partenariats. Depuis sa huitième session, en 2009, le Forum sollicite les contributions des mécanismes, institutions, organisations et processus régionaux et sous-régionaux concernant les forêts et il étudie les moyens de renforcer encore cette coopération.

39. À sa neuvième session, le Forum a invité les organisations régionales et sous-régionales à contribuer davantage à ses travaux et à lui présenter, dans le cadre du thème général de sa dixième session, les efforts qu'elles déploient pour appliquer l'instrument concernant les forêts et les quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts, en décrivant les perspectives, approches et expériences régionales. Les activités régionales ayant trait à la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, notamment la coopération triangulaire en vue de la gestion durable des forêts, ont également été encouragées.

40. Le secrétariat du Forum a préparé un questionnaire pour faciliter les contributions régionales et sous-régionales au Forum à sa dixième session. Pour la dixième session, le secrétariat a reçu 14 contributions régionales et sous-régionales du Forum forestier africain, de l'Organisation du Traité de coopération amazonienne, de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique, du Réseau de la région Asie-Pacifique pour la gestion durable et la remise en état des forêts, de la Communauté d'Afrique de l'Est, de l'Institut forestier européen, de Forest Europe, du Processus de Montréal, de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient, de l'Organisation des États américains, du Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, du secrétariat de la Communauté du Pacifique et de la Section Forêts et bois de la Commission économique pour l'Europe/FAO. Les rapports présentés par les organisations régionales et sous-régionales sont un signe clair du renforcement des liens qu'elles entretiennent avec le Forum, et ils viennent enrichir les rapports du Secrétaire général sur les contributions régionales et sous-régionales. On trouvera plus de détails sur la coopération du Forum avec les partenariats et processus régionaux et sous-régionaux dans le rapport du Secrétaire général sur les contributions régionales et sous-régionales (E/CN.18/2013/3).

41. En 2011, en étroite coopération avec les organes régionaux, le secrétariat du Forum a lancé un bulletin d'information électronique, *Voix régionales*, pour offrir aux régions une plateforme leur permettant de partager leurs expériences et les leçons qu'elles en ont tiré, ainsi que d'échanger des informations entre elles et avec le Forum. Il s'agit d'aider les organisations à tisser des réseaux de coopération bilatérale, Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire sur la gestion durable des forêts. Le

bulletin n'a été lancé que récemment et il importe que tous les acteurs concernés appuient cette initiative d'information et de sensibilisation pour en assurer le succès.

## **VII. Questions méritant un examen plus approfondi**

42. Le renforcement de la coopération et l'amélioration de la coordination intersectorielle des programmes entre les organisations, les institutions et les instruments internationaux et régionaux compétents et entre les organismes des Nations Unies jouent un rôle important pour l'adoption d'une gestion durable des forêts, l'application de l'instrument concernant les forêts et la réalisation des quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts. Pendant la période intersessions en cours, le secrétariat du Forum, les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, d'autres organisations, institutions et processus intergouvernementaux, ainsi que de multiples parties prenantes d'horizons divers sont parvenus à améliorer la coopération et la coordination intersectorielle des politiques et programmes concernant les forêts. Plusieurs des activités évoquées dans la présente note sont venues couronner ces efforts, qui ont permis de mieux comprendre l'importance d'une gestion durable des forêts, de l'application de l'instrument concernant les forêts, de la réalisation des quatre objectifs d'ensemble concernant les forêts et du rôle des forêts dans la promotion du développement durable et l'application du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

43. Le Partenariat de collaboration sur les forêts a fait ses preuves au fil du temps et montré qu'il pouvait améliorer la coopération et la coordination des activités dans le domaine des forêts et contribuer aux travaux du Forum. Si sa valeur est pleinement reconnue et s'il reçoit des directives appropriées de la part du Forum, il devrait pouvoir collaborer avec lui de manière plus fructueuse, en lui fournissant un soutien de fond dans certains domaines, en particulier au regard de l'importance des tâches à accomplir pendant la onzième session du Forum, en 2015. Le Forum pourrait peut-être inviter les organes directeurs des organisations membres du Partenariat à leur demander d'appuyer les activités préparatoires intersessions en vue de la onzième session.

44. Le secrétariat du Forum souhaite améliorer et renforcer les modalités d'interaction et de communication à l'échelle mondiale et régionale. Il fait son possible à cet effet dans la limite des ressources dont il dispose. Il a organisé plusieurs ateliers et réunions dans le cadre du financement forestier et invite depuis un certain nombre d'années les organes régionaux et sous-régionaux à contribuer aux sessions du Forum. Il coopère étroitement avec les organisations régionales et sous-régionales et met au point de nouvelles approches, comme son bulletin d'information électronique, pour faciliter la constitution de réseaux et encourager la coopération.

45. Pour poursuivre et améliorer la coopération et la coordination des politiques et des programmes à l'échelle internationale, régionale, sous-régionale et nationale en ce qui concerne les forêts et promouvoir la cohérence et les synergies intersectorielles, il faudra des efforts constants et des ressources importantes de la part de tous les acteurs concernés, en particulier les États Membres. Dans un contexte économique, social, environnemental et technologique en évolution rapide, il importe que les acteurs concernés n'épargnent aucun effort pour relever les défis contemporains et optimiser les retombées possibles d'une gestion durable des forêts

grâce à leur collaboration et à la coordination des activités. Le Forum joue un rôle de premier plan pour améliorer la coopération et il doit poursuivre son action dans les domaines suivants :

- a) Intégration et développement des activités menées à l'occasion de la Journée internationale des forêts;
  - b) Appui aux efforts déployés par les grands groupes pour l'aider et aux initiatives et activités qu'ils prennent en ce sens;
  - c) Appui au Partenariat de collaboration sur les forêts dans le cadre de la mise en œuvre d'activités ciblées en marge de la onzième session du Forum et de ses initiatives conjointes.
-